

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 17.02.2025 Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Révision: 17.02.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Quadris Max
- **Code du produit:** 100015, 100016
- **Numéro d'enregistrement W-6142-1**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation SU1** Agriculture, sylviculture, pêche
- **Catégorie du produit PC27** Produits phytopharmaceutiques
- **Emploi de la substance / de la préparation** Fongicide
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel. +41 (0)62 746 80 00
info@staehler.ch
www.staehler.ch
- **Service chargé des renseignements:**
Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel. +41 (0)62 746 80 00
info@staehler.ch
www.staehler.ch
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
Tox Info Suisse
Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS08 danger pour la santé

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.



GHS09 environnement

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**

- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP. (suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 17.02.2025 Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Révision: 17.02.2025

Nom du produit: Quadris Max

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

SPe2 Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S2 et Sh).

2.3 Autres dangers

 • **PBT:** Non applicable.

 • **vPvB:** Non applicable.

Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

 • **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 133-07-3 EINECS: 205-088-6	folpet (ISO) ☠ Carc. 2, H351 ☠ Aquatic Acute 1, H400 (M=10) ☠ Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	≥ 30 - < 50%
CAS: 131860-33-8	azoxystrobine ☠ Acute Tox. 3, H331 ☠ Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=10) ATE: LC50/4 h inhalatoire: 0,7 mg/l	≥ 2,5 - < 10%
CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one ☠ Eye Dam. 1, H318 ☠ Aquatic Acute 1, H400 ☠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,05 %	≤ 0,025 - < 0,036%

(suite page 3)

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 17.02.2025 Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Révision: 17.02.2025

Nom du produit: Quadris Max

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16. (suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours**· 4.1 Description des mesures de premiers secours****· Remarques générales:**

Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez le numéro d'urgence, un centre anti-poison ou un médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

· Après inhalation:

Amener les sujets à l'air frais.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.

Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.

Contactez immédiatement un médecin ou un centre de traitement des cas d'empoisonnement.

· Après contact avec la peau:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.

· Après contact avec les yeux:

Rincer immédiatement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes en écartant les paupières. Retirer si possible les lentilles de contact éventuellement présentes. Continuer à rincer. Consulter ensuite un ophtalmologue.

· Après ingestion:

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

Ne pas faire vomir.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Risques: Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. Susceptible de provoquer le cancer.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique (décontamination, fonction vital), aucun antidote connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**· 5.1 Moyens d'extinction****· Moyens d'extinction:**

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Extincteur de type poudre ou CO₂. En cas d'incendies plus importants il est aussi possible d'utiliser de la mousse résistante à l'alcool ou pulvériser de l'eau.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit**· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Oxydes de carbone

Oxyde d'azote (NO_x)

Oxydes de soufre (SO_x)

Composés chlorés

· 5.3 Conseils aux pompiers**· Équipement spécial de sécurité:**

Équipement de protection individuelle.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Se référer aux mesures de protection des points 7 et 8.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dérive et de renverser le produit sans prendre toutes les précautions d'usage.

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 17.02.2025 Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Révision: 17.02.2025

Nom du produit: Quadris Max

(suite de la page 3)

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir et absorber les fuites à l'aide d'un matériau absorbant non combustible (par ex. sable, terre, kieselguhr, vermiculite) et les placer dans des conteneurs pour élimination conformément aux dispositions légales locales / nationales (voir section 13). Nettoyer soigneusement les surfaces contaminées. Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Pour des informations sur les équipements de protection individuelle, voir le chapitre 8.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût d'origine.

A conserver dans un récipient bien fermé, au sec, et dans un lieu frais et aéré.

Indications concernant le stockage commun:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Autres indications sur les conditions de stockage: Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

En ce qui concerne l'utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez consulter les conditions d'autorisation sur l'étiquette du produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

DNEL

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on:

Travailleurs (Inhalation) Long terme - effets systémiques = 6,81 mg/m³

Travailleurs (Dermale) Long terme - effets systémiques = 0,966 mg/kg

Consommateurs (Inhalation) Long terme - effets systémiques = 1,2 mg/m³

Consommateurs (Dermale) Long terme - effets systémiques = 0,345 mg/kg

PNEC

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on:

Eau douce = 0,00403 mg/l / Eau douce - intermittent = 0,0011 mg/l

Eau de mer = 0,000403 mg/l / Eau de mer - intermittent = 0,000110 mg/l

Station de traitement des eaux usées = 1,03 mg/l

Sédiment d'eau douce = 0,0499 mg/kg

Sédiment marin = 0,00499 mg/kg

Sol = 3 mg/kg

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 5)

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 17.02.2025 Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Révision: 17.02.2025

Nom du produit: Quadris Max

(suite de la page 4)

· **Protection respiratoire:**

Appareil de protection respiratoire à filtre à particules (EN 143).

La classe de filtre pour l'appareil respiratoire doit convenir pour la concentration maximum attendue du contaminant (gaz/vapeur/aérosols/particules) lors de la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, on doit utiliser un appareil de protection respiratoire isolant autonome.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,5$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 16523-1:2015: taux 6).

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux/du visage (EN 166)**

· **Protection du corps:**

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

· **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout/dans les eaux de surface/les eaux souterraines.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales.**

· **État physique**

Liquide

· **Couleur:**

Blanchâtre

· **Odeur:**

Piquante

· **Seuil olfactif:**

Données non disponibles

· **Point de fusion/point de congélation:**

Données non disponibles

· **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Données non disponibles

· **Inflammabilité**

Données non disponibles

· **Limites inférieure et supérieure d'explosion**

Données non disponibles

· **Inférieure:**

Données non disponibles

· **Supérieure:**

Données non disponibles

· **Point d'éclair**

nicht entflammbar (Pensky-Martens)

· **Température d'auto-inflammation**

> 650 °C

· **Température de décomposition:**

Données non disponibles

· **pH à 20 °C**

4-8

· **Viscosité:**

· **Viscosité cinématique**

Données non disponibles

· **Dynamique:**

145 - 415 mPa.s (20 °C)

106 - 291 mPas (40 °C)

· **Solubilité**

· **l'eau:**

Entièrement miscible.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 17.02.2025 Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Révision: 17.02.2025

Nom du produit: *Quadris Max*

(suite de la page 5)

· Pression de vapeur:	Données non disponibles
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1,28 g/cm ³
· Densité de vapeur:	Données non disponibles

· 9.2 Autres informations	Oberflächenspannung: 47.3 mN/m bei 21 °C
· Aspect:	
· Forme:	Suspension
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'inflammation:	> 650 °C
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Changement d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Le produit ne présente pas de risque de réactivité.
- **10.2 Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Aucune réaction dangereuse connue dans le cadre d'une utilisation conforme.
- **10.4 Conditions à éviter**
Aucune dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de réaction dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

Oral	LD50	1.889 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/ 4h	3,22 mg/l (Rechenmethode (Quelle Syngenta))

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 17.02.2025 Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Révision: 17.02.2025

Nom du produit: Quadris Max

(suite de la page 6)

131860-33-8 azoxystrobine

Oral	LD50	> 5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	0,7 mg/l (ATE)

133-07-3 folpet (ISO)

Inhalatoire	LC50/ 4h	1,89 mg/l (rat)
Oral	LD50	> 2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 2.000 mg/kg (rat)

2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Dermique	LD50	> 2.000 mg/kg (rat)
Oral	Schätzwert Akute Toxizität Oral	450 mg/kg (Schätzwert gemäß Verordnung (EG) 1272/2008)
Inhalatoire	Schätzwert Akute Toxizität Inhalativ	0,21 mg/l (Schätzwert gemäß Verordnung (EG) 1272/2008)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Espèce : Lapin

Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Résultat : Taux de sensibilisation élevé probable ou prouvé de la peau chez l'homme.

Mutagénicité sur les cellules germinales N'est pas classé en raison du manque de données.

Cancérogénicité Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Danger par aspiration N'est pas classé en raison du manque de données.

11.2 Informations sur les autres dangers
Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Toxicité aquatique:

EC10/ 72h	0,75 mg/l (gal)
EC50/ 48h	2,6 mg/l (daphnia magna)
ErC50/ 72h	4 mg/l (gal)
LC50/ 96h	0,29 mg/l (truite arc-en-ciel)

133-07-3 folpet (ISO)

EC50/ 48h	0,68 mg/l (daphnia magna)
ErC50/ 72h	> 10 mg/l (Desmodesmus subspicatus (Alge))
LC50/ 96h	0,098 mg/l (truite)

131860-33-8 azoxystrobine

EC10/ 33d	0,2197 mg/l (min)
EC10/ 72h	0,0303 mg/l (gal)

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 17.02.2025 Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Révision: 17.02.2025

Nom du produit: Quadris Max

(suite de la page 7)

EC50/ 48h	0,28 mg/l (daphnia magna)
EC50/ 96h	0,055 mg/l (shr)
ErC50/ 72h	1,109 mg/l (gal)
IC50/ 6h	> 3,2 mg/l (carpe miroir)
LC50/ 96h	0,47 mg/l (truite arc-en-ciel)
NOEC/ 21d	0,044 mg/l (daphnia magna)
NOEC/ 28d	0,00954 mg/l (shr) 0,16 mg/l (truite arc-en-ciel)

2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

EC50/ 48h	2,94 mg/l (daphnia magna)
ErC50/ 72h	0,15 mg/l (gal)
LC50/ 96h	2,18 mg/l (truite arc-en-ciel)
NOEC/ 28d	0,21 mg/l (truite arc-en-ciel)
NOEC/ 72h	0,055 mg/l (gal)

12.2 Persistance et dégradabilité

folpet (ISO): Facilement biodégradable. Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie: < 0,05 j. Le produit n'est pas persistant.

azoxystrobine (ISO): Difficilement biodégradable. Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie: 224 j. Persistant dans l'eau.

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one: Difficilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

folpet (ISO): Ne montre pas de bioaccumulation. Coefficient de partage: n octanol/eau: log Pow: 3,017 (20 °C)

azoxystrobine (ISO): Ne montre pas de bioaccumulation.

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one: Une bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

folpet (ISO): Modérément mobile dans les sols. Stabilité dans le sol : Temps de dissipation: 4,3 j. Pourcentage de dissipation: 50 % (DT50). Le produit n'est pas persistant.

azoxystrobine (ISO): La faible mobilité dans le sol. Stabilité dans le sol : Temps de dissipation: 81,3 j

Pourcentage de dissipation: 50 % (DT50). Le produit n'est pas persistant.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

• **PBT:** Non applicable.

• **vPvB:** Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

• **12.7 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Ne pas jeter les déchets de produits dans l'évier.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

• **Code déchet:** 02 01 08 S Déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

Emballages non nettoyés:
Recommandation:

Éliminer les emballages vides non nettoyés conformément à la réglementation locale/ nationale en vigueur. Il est interdit de réutiliser l'emballage du produit.

Déposer les résidus dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente de ces produits.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11


Date d'impression : 17.02.2025 Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Révision: 17.02.2025

Nom du produit: **Quadris Max**

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<ul style="list-style-type: none"> · 14.5 Dangers pour l'environnement · ADR · IMDG, IATA · ADR · IMDG · IATA · ADR, IMDG, IATA 	<p>Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide UN3082 (Jusqu'à et avec 5 kg/l emballage non réglementé pour le transport selon le ADR 2015 règlement spécial No 375) UN3082 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (AZOXYSTROBIN, FOLPET) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (AZOXYSTROBIN, FOLPET), MARINE POLLUTANT ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (AZOXYSTROBIN, FOLPET)</p>
	
<ul style="list-style-type: none"> · Classe · Étiquette · ADR, IMDG, IATA · Marine Pollutant: · Marquage spécial (ADR): · Marquage spécial (IATA): 	<p>9 Matières et objets dangereux divers. 9 III Oui Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)</p>

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Matières et objets dangereux divers.

· **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

· **Indications complémentaires de transport:**

<ul style="list-style-type: none"> · ADR · Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (EQ) · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels 	<p>5L Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml 3 E</p>
---	---

<ul style="list-style-type: none"> · IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ) 	<p>5L Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml</p>
--	--

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, RS 814.81)

Ordonnance sur les produits phytosanitaires (OPPh, RS 916.161)

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.

ArGV 1 und 822.111.52, Verordnung des WBF über gefährliche und beschwerliche Arbeiten bei Schwangerschaft und Mutterschaft sind zu beachten.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

(suite page 10)

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 17.02.2025 Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Révision: 17.02.2025

Nom du produit: Quadris Max

(suite de la page 9)

- **Prescriptions nationales:**
- **Classe de pollution des eaux:** Classe A (auto-classification)
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
Éviter chaque contact inutile avec le produit.
L'emploi abusif peut nuire à la santé.
Observer les instructions d'emploi pour éviter des risques pour l'homme et l'environnement.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Service établissant la fiche technique:** Stähler Suisse SA
- **Contact:**
Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel.: +41 (0) 62 746 80 00
info@staehler.ch
www.staehler.ch
- **Date de la version précédente:** 31.05.2018
- **Numéro de la version précédente:** 1.0
- **Acronymes et abréviations:**
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
ATE: Acute toxicity estimate values (ETA) Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë)
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**